



Orif Intégration et
formation
professionnelle

Rapport annuel 2017

Rapport du président du conseil de direction et du directeur général	
Serge Reichen, Président Dominique Rast, Directeur général	3
Message de soutien	
André Kudelski, Administrateur délégué du Groupe Kudelski	5
Rapports de l'équipe de direction générale	
Damien Métrailler, Directeur Filière Jeunes	6
Eric Borgeaud, Directeur Filière Adultes	9
Olivier Barraud, Directeur Ressources humaines	12
Jacques Nicolerat, Directeur Finances et Administration	15
Chiffres-clés 2017	16
Rapport du Service Intégration	
Vincent Botet, Directeur du Service Intégration	21
Finances	
Comptes de résultat, bilan et annexes	22
Rapport de l'organe de révision	28
Organisation	30



Les personnes que nous accueillons à l'Orif le sont dans la perspective de bénéficier d'un projet individuel leur permettant une intégration sociale et professionnelle. Nous accomplissons cette mission dans le contexte actuel mouvementé du développement des politiques sociales et plus particulièrement de l'Assurance Invalidité (AI). Dans cet environnement «dynamique», l'Orif a ajusté son organisation et a ainsi su répondre le plus judicieusement possible aux demandes et défis auxquels elle a été confrontée en 2017.

Nos statistiques démontrent que notre offre doit fournir des prestations toujours plus diversifiées, souples et réactives: formation conventionnelle, formation en centre ou en entreprise, job coaching, placement, mise à niveau, observation, intervention précoce, mesure de réinsertion, etc. A cette diversification des produits s'ajoute celle des bénéficiaires, avec une augmentation des personnes en provenance de l'aide sociale et du chômage qui rejoignent le socle habituel des bénéficiaires de prestations de l'AI. Notre savoir-faire étant attendu par plus de partenaires, c'est tout naturellement que nous leur répondons positivement.

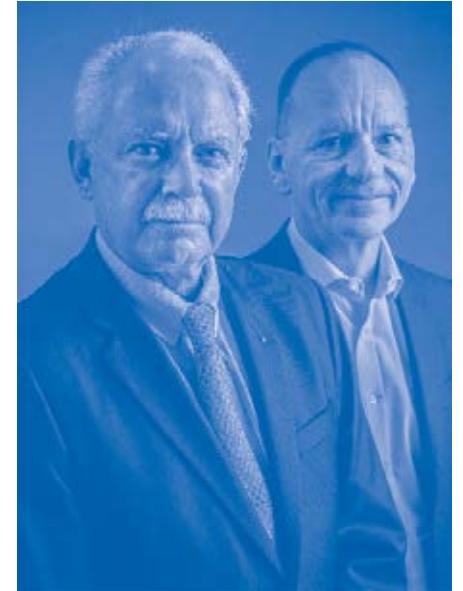
Vous verrez à la lecture des informations contenues dans le présent rapport annuel que les activités de nos divers sites ont été fertiles. Globalement, la fréquentation en nombre de bénéficiaires de nos établissements a augmenté par rapport à 2016 bien que le volume financier de notre principal mandant l'AI soit en baisse et que certains sites soient confrontés à un déficit. Ce constat s'explique par le fait que, d'une part, les mesures AI octroyées sont plus courtes et, d'autre part, qu'il y a une pression accrue sur les tarifs. Nous mettons tout en oeuvre pour adapter nos processus à cette réalité en veillant toutefois à préserver la qualité de nos projets pédagogiques afin que l'objectif d'insertion socioprofessionnelle ne soit pas préterité.

Nous percevons bien aussi la mutation et les transformations dans l'organisation du travail, la complexification des tâches due, entre autres, aux avancées technologiques ou aux exigences professionnelles plus fortes. Nous prenons donc en considération

cette évolution et ces changements importants du marché de l'emploi. Afin que nos bénéficiaires soient prêts à y faire face, nous sommes convaincus qu'aux aspects spécifiques d'une formation technique dans un métier particulier, il est impératif de former les gens à être flexibles, critiques et créatifs dans leur parcours d'insertion. En bref, nous devons favoriser dans nos programmes pédagogiques l'acquisition de compétences transversales. Le savoir-être est aujourd'hui une thématique qui doit impérativement être comprise dans toute formation. C'est le sésame qui permet de faire face aux exigences du monde professionnel.

Notre raison d'être est de tout faire pour que nos bénéficiaires puissent participer à la société, y disposer d'un rôle valorisant notamment au travers d'une activité professionnelle reconnue. Lors de la sortie d'un parcours scolaire difficile pour un jeune ou lors du retour au monde du travail après une période d'exclusion pour un adulte, la mise en oeuvre d'un processus d'insertion est toujours complexe. Pour les personnes concernées, le passage du monde de la formation à celui du travail ne va pas toujours de soi et requiert, dans les situations fragilisées, plus que les seules ressources de l'individu. A ces dernières doivent s'adjoindre celles des assurances et institutions sociales, celles des professionnels de la formation spécialisée dont l'Orif fait partie et bien sûr l'implication des employeurs.

Nous participons avec toute notre conviction à ce processus complexe, avec l'engagement sans faille de notre capital humain, sans qui l'Orif ne serait rien, et avec la confiance de nos partenaires. Merci à tous!



Serge Reichen
Président du Conseil de direction

Dominique Rast
Directeur général

«Le savoir-être est le sésame permettant de faire face aux exigences du monde professionnel.»

André Kudelski

Administrateur délégué
du Groupe Kudelski

Président du Conseil
d'administration d'Innosuisse

La digitalisation transforme notre société et notre économie en profondeur, ceci à une vitesse impressionnante. Progressivement, tous les secteurs sont ou seront touchés par cette lame de fond, ce qui implique qu'un nombre croissant de métiers vont fondamentalement changer durant les prochaines années.

Corolaire, les entreprises et le secteur public doivent mettre à jour leurs structures, notamment dans le domaine de la formation, afin de s'adapter aux nouveaux défis liés à la digitalisation, qui remettent en cause nombre de paramètres de notre économie et de la société en général.

Ce changement du monde du travail représente un challenge majeur pour les personnes les plus fragiles et les moins bien formées de notre société.

Vouloir résoudre ces problèmes en ne regardant que la dimension économique, notamment en aidant financièrement les personnes les plus défavorisées, ne résout pas le problème de fond, celui de donner à chacun l'opportunité de faire un travail utile pour la société et de se sentir respecté pour sa contribution.

Dans ce contexte, la mission de l'Orif est absolument essentielle. Elle permet en effet d'insérer dans le monde du travail des personnes qui — au départ — de n'ont pas les bonnes cartes en mains. Elle leur permet ainsi de contribuer individuellement à la création de valeur ajoutée collective pour notre société.

A mi-chemin entre le secteur privé et le domaine social, l'Orif contribue à bâtir des ponts, afin non seulement d'aider les jeunes en difficulté, mais aussi de répondre aux besoins du marché du travail, qui a besoin de personnes capable de « faire le job », même s'il ne s'agit pas d'aller sur la planète Mars.

Notre économie et notre société fonctionnent grâce au fait que chacun d'entre nous fait son travail, qu'il soit simple ou sophistiqué. C'est la magie d'une société qui conçoit la solidarité au-delà des questions d'argent.

Je ne peux qu'encourager l'Orif à persévérer dans sa voie et lui souhaite bonne chance pour l'avenir.

« L'Orif contribue à mettre à dispositions
des entreprises une main d'œuvre qualifiée »

Seul le changement est immuable! Cet adage s'applique plus que jamais dans le monde actuel, en perpétuelle mutation.



Damien Métrailler
Directeur Filière Jeunes

Les domaines d'activité de l'Orif que sont la formation, l'insertion professionnelle ou le secteur social sont soumis à des constantes évolutions. Les différents sites qui composent la filière «jeunes», sous l'expertise conduite de leurs directions, l'ont bien compris et ont mis en œuvre de nombreuses mesures devant positionner au mieux leurs activités.

L'élément central de nos démarches reste la proximité que nous souhaitons accentuer avec le monde économique et les entreprises. La consolidation des formations individuelles en entreprise ou l'implémentation d'une section de

l'Orif au sein même d'une entreprise en sont les meilleurs exemples. Dans ce sens, une nouvelle collaboration a vu le jour avec un EMS valaisan. Cela porte à une dizaine les partenariats au sein desquels des collaborateurs de notre institution oeuvrent avec un groupe de bénéficiaires à la réalisation de mandats directement dans l'entreprise.

L'exercice 2017 a aussi été l'occasion de renforcer la visibilité de notre action en fêtant les 10 ans d'ouverture de notre site de Vernier/Genève. A cette occasion, le soutien manifesté par les représentants des autorités, communales et cantonales, du monde de l'entrepreneuriat ainsi que de nos partenaires de l'assurance invalidité, nous a démontré l'importance et la reconnaissance de notre action. De plus, un nouvel atelier de mécanique de précision a été inauguré à cette occasion. Pour améliorer encore notre outil de formation, nous avons entrepris cette année la réalisation d'un nouvel atelier boulangerie. D'autre part, d'importants travaux de rénovation du site, planifiés sur trois ans, ont débuté.

Un axe important du développement de notre orientation client est la restauration. Notre premier restaurant d'application «Petits pois Carottes» de Conthey/Sion a soufflé, en 2017, ses 10 bougies. A cette occasion, un rafraîchissement des locaux a été réalisé. Une trentaine d'élèves d'une école spécialisée vaudoise fréquente depuis cet exercice notre réfectoire de Renens, ce qui confirme l'attractivité de ce secteur.

Une nouvelle COFORINT (Commission de Formation et d'Intégration) a vu le jour à l'Orif Vernier et a tenu son assemblée constitutive en avril. Composé de représentants du monde de l'entreprise et de la formation professionnelle, cet organe consultatif a pour mission de conseiller la direction du site. Elle se doit également de faire rayonner vers l'extérieur l'image et la mission de l'Orif, de favoriser les échanges avec les partenaires des milieux professionnels ou politiques et d'apporter à l'interne une vision actualisée de l'économie.

Les évolutions évoquées influencent aussi les mandats qui nous sont confiés par nos mandants principaux, les offices de l'assurance invalidité. La recherche de solutions de formation sur le 1^{er} marché du travail, pour les bénéficiaires qui en ont les capacités, est devenue une vraie réalité pour plusieurs cantons.

Les principaux changements touchent notamment le Valais où nous enregistrons des modifications de l'octroi des parcours de formation avec une diminution de la durée de l'orientation, un renforcement des exigences pour l'octroi de l'AFP, une augmentation des formations pratiques de deux ans ou une diminution pour une prise en charge en internat.

Nous pouvons toutefois affirmer que notre entreprise est prête à faire face aux changements évoqués et qu'elle sait faire preuve de dynamisme et de l'innovation indispensables pour assurer son avenir.

Pour nos collaborateurs, parfaitement identifiés à la mission de notre organisation, il n'est pas toujours aisé d'accepter et de se plier aux nouvelles exigences découlant de l'évolution du monde du social. Le taux de satisfaction de nos mandants et de nos bénéficiaires nous montre toutefois que le professionnalisme et les compétences de chacun contribuent à la réussite de notre action.

Les taux d'occupation et de réussite de nos différents sites jeunes sont, pour 2017, conformes à nos attentes.



«Seul le changement est immuable!»



A l'instar du développement continu de la loi sur l'assurance invalidité, l'Orif analyse chaque année à travers ses revues stratégiques son positionnement sur le marché de la réinsertion, ses challenges à venir et les modifications qu'elle doit apporter à ses structures, à son organisation et à ses produits.

En 2017, ces différents constats nous ont amenés à la mise en place d'un rééquilibrage de notre offre dans certains cantons, à étudier les possibilités d'une meilleure polyvalence et à davantage faire preuve de souplesse dans notre organisation. L'Orif développe toujours ses partenariats et peut ainsi rapidement mettre à l'épreuve les bénéficiaires de mesure dans les entreprises. C'est dans les domaines mécanique et informatique que ces relations se sont particulièrement intensifiées. Dans cet état d'esprit, chaque site réfléchit de quelle manière il peut intégrer dans ses murs une entreprise qui pourrait lui permettre la mise en place d'un partenariat in situ.

Si ce contact étroit avec le monde économique est depuis longtemps une priorité, nous voulons également être plus performants dans l'accompagnement spécifique qui fait la plus-value d'une formation en centre. Dans ce sens, un renforcement de nos connaissances dans la prise en charge de bénéficiaires souffrant d'autisme Asperger ou de personnes handicapées de la vue est en cours.

Nos outils et nos infrastructures de formation étant performants, nous désirons améliorer notre capacité de production, en restant en phase avec les besoins de la formation et en veillant aux bonnes relations avec les associations professionnelles. Il est aussi primordial de garder une vision la plus précise possible de la vie en atelier et en entreprise. C'est ainsi que, chaque année, nous sollicitons nos collaboratrices et collaborateurs pour une immersion dans le monde économique.

L'augmentation des mesures de réinsertion prouve que les centres de formation spécialisée sont mis davantage à contribution pour effectuer des accompagnements plus spécifiques que par le passé. C'est une évolution normale. Dans d'autres sites, prioritairement dédiés à la formation de personnes adultes, c'est la progression de la population de jeunes qui est constatée.

Ces différentes évolutions demandent une spécialisation des formateurs et des répondants sociaux. Les formations internes et la formation continue nous permettent de maintenir les connaissances et contribuent à leur mise à niveau.

Il est intéressant de constater que nous sommes sollicités par des entreprises pour dispenser des cours de formation à leur personnel. C'est un signe que nos concepts sont en phase avec les besoins du marché. Ces demandes de collaboration sont à l'étude et nous espérons pouvoir y répondre positivement.

Chacune de ces évolutions, de ces adaptations, demande une remise en question. Conscients des exigences posées envers nos collaboratrices et nos collaborateurs, nous leur adressons nos meilleurs messages de gratitude. Sans eux, sans les entreprises partenaires et les organismes qui nous font confiance, nous ne pourrions atteindre nos objectifs et répondre aux besoins des bénéficiaires.

Formations en entreprise, entreprises intégrées, cours dispensés pour les entreprises, développement de notre Service Intégration, tout est mis en œuvre pour correspondre à notre devise: former c'est bien, intégrer c'est mieux.



Eric Borgeaud
Directeur Filière Adultes

«Former c'est bien, intégrer c'est mieux»



L'année 2017 est sans aucun doute l'année du début de la modernisation technologique de la gestion des ressources humaines à l'Orif. Ainsi, un groupe de travail constitué de l'équipe RH et du service informatique a mis au point notre système de gestion électronique des dossiers du personnel (GED RH); une première étape vers la digitalisation de la gestion des ressources humaines.

Après analyse du groupe de travail, le programme Sharepoint a été retenu pour réaliser la GED RH en raison de sa souplesse d'utilisation qui permet de rester cohérent avec les processus RH tels que définis dans le système qualité. Après la construction de la structure informatique et différentes phases de test, il a été possible, dès l'automne, de commencer le scannage de tous les dossiers du personnel. Cette nouvelle manière de faire nous permet ainsi de respecter le guide pour le traitement des données personnelles dans le secteur du travail, qui prévoit notamment que seul le service RH peut traiter et conserver les dossiers du personnel.

La GED RH est aussi construite pour moderniser les flux de travail des RH afin d'éliminer, tant que faire se peut, l'utilisation de documents papiers. La gestion digitale des RH va donc s'accroître à l'avenir.

L'année écoulée a aussi permis de poursuivre notre travail avec Promotion santé suisse. Les directions de site ont eu l'occasion, notamment grâce à des processus participatifs, de définir et mettre en œuvre des mesures concrètes en vue de corriger les points sensibles relevés par l'enquête de satisfaction S-tool. Ainsi, ce ne sont pas moins de 30 mesures qui ont été prises sur l'ensemble de l'Orif.

La nature des mesures relève avant tout «d'huile dans les rouages», ce qui est normal au vu des bons résultats de l'enquête. A titre d'exemple, il est possible de citer des mesures visant une meilleure implication des collaboratrices et collaborateurs

dans le processus décisionnel, une clarification des rôles et des tâches ou encore l'amélioration de la forme des colloques d'équipe. La prochaine enquête S-tool, prévue au printemps 2020, nous dira si les objectifs sont atteints.

Au niveau des effectifs de l'Orif, au 31 décembre 2017, ils ne varient que très peu par rapport à l'année précédente avec 461 collaboratrices et collaborateurs dont 410 au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée. Sur les 410 personnes, 170 travaillent à un taux d'activité allant de 15 à 89%. Au 31 décembre 2017, l'Orif comptait 250 collaborateurs pour 211 collaboratrices, soit 54% d'hommes et 46% de femmes. Si l'Orif n'a pas encore de femmes dans les cadres supérieurs, il y a en revanche une majorité de femmes dans les équipes de direction élargies, avec 58% de femmes.

Le taux de rotation global de 7.2% est légèrement supérieur à la moyenne des trois dernières années. Il reste toutefois en-dessous de la moyenne nationale constatée pour le secteur d'activité du domaine social. Malheureusement, force est de constater une légère augmentation des absences de courte durée de 0.54%. En revanche, la totalité des absences, y compris de longue durée, ont diminué de 0.36%. A l'instar des années précédentes, nous accompagnons au mieux les collaboratrices et collaborateurs atteints dans leur santé et leur présentons nos vœux de prompt rétablissement.

En outre, la direction générale suit attentivement l'évolution



Olivier Barraud
Directeur RH

des effectifs engagés concrètement dans l'encadrement, la formation et le soutien pédagogique des bénéficiaires. A ce jour, il s'agit de 72,6% des collaboratrices et collaborateurs. L'objectif dans ce domaine est de rester au-dessus de la barre des 70%.

Nous sommes toujours satisfaits de constater une augmentation des collaborateurs engagés avec un contrat fixe qui ont suivi un processus de réinsertion ou qui présentent un handicap. Ce sont donc 41 collaboratrices et collaborateurs qui participent ainsi à la réussite de l'Orif.

«Moderniser la gestion
des ressources humaines»





L'Orif a réalisé un chiffre d'affaires de 62.8 millions de francs contre 63.8 millions en 2016. Cette baisse de volume de recettes s'explique principalement par un affaiblissement régulier des mandats AI, partiellement compensé par de nouveaux clients. Le résultat de l'exercice présente une perte de 1 million de francs. Ce montant est supérieur à la projection budgétaire de l'exercice sans présenter toutefois une situation alarmante. L'Orif dispose de fonds de reports constitués lors des années antérieures permettant de couvrir ce résultat négatif. La vigilance reste toutefois de mise.

Au total du bilan, baisse de 0.5 %, qui passe de 35.9 millions de francs au 31 décembre 2016 à 35.7 millions de francs au 31 décembre 2017. A l'actif, cette baisse entre les deux exercices s'explique majoritairement par la baisse des liquidités de 1.4 million compensée partiellement par des postes ouverts débiteurs supérieurs de 1.7 million.

Les investissements réalisés cette année restent inférieurs aux amortissements, permettant de relever le peu d'impact sur le flux de trésorerie lié à l'activité d'investissements mobilier et immobilier, stables entre 2016 et 2017. La variation nette de la trésorerie, négative de 2.2 millions, reste ainsi principalement liée aux activités d'exploitation, déficitaires cette année.

Au passif, on relève une augmentation des capitaux étrangers à courts termes de 0.5 million de francs, principalement en lien avec le poste créancier. Maintien de l'amortissement financier des engagements à long terme et de notre politique de remboursements aux organismes bancaires. Le degré d'endettement se monte au 31.12.2017 à 30.1% contre 30.7% en 2016. Ce taux reste stable et jugé comme très bon.

Au cours de l'année 2017, les prestations facturées à nos partenaires AI se montent globalement à 56.8 millions de francs contre 58.1 en 2016. Cette baisse de 2.2%, lente mais régulière, se poursuit, amenant à établir des budgets et des propositions tarifaires de manière toujours plus délicate. Certains sites Orif ne sont désormais plus totalement remplis, rendant plus difficiles la planification et l'équilibre financier. La recherche de nouvelles sources de financement par le développement de nouveaux partenaires ou la création de nouveaux produits doit se poursuivre impérativement. Le total des charges se monte à 64 millions de francs au 31.12.2017 contre 63.7 millions

en 2016. L'augmentation des dépenses de 0.3 million de francs par rapport à l'exercice précédent demeure mesurée, notamment en raison d'économies opérées sur les sites. Aucun résultat hors exploitation significatif n'est à considérer sur l'exercice en cours. Le résultat déficitaire, soumis à une validation finale de la part de nos mandants AI, sera exclusivement alloué à la mission de l'Orif.

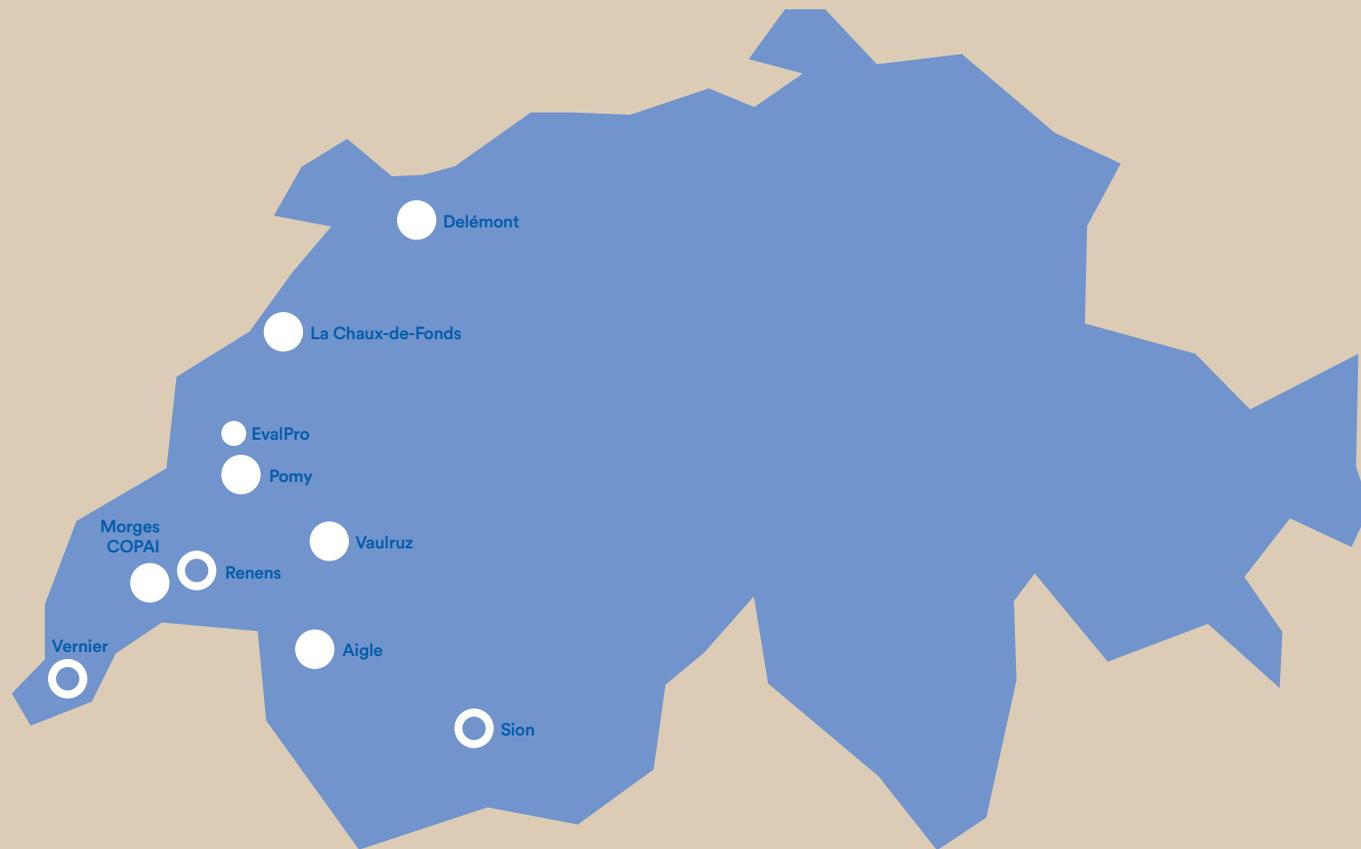
Les comptes présentés ci-après ont été établis conformément aux conditions générales pour le remboursement des mesures d'ordre professionnel de l'AI par les offices AI, édictées par l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS). Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (articles 957 à 961d CO, nouveau droit comptable entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013).



Jacques Nicolérat
Directeur Finances et Administration

«Savoir s'adapter.»

Chiffres-clés 2017



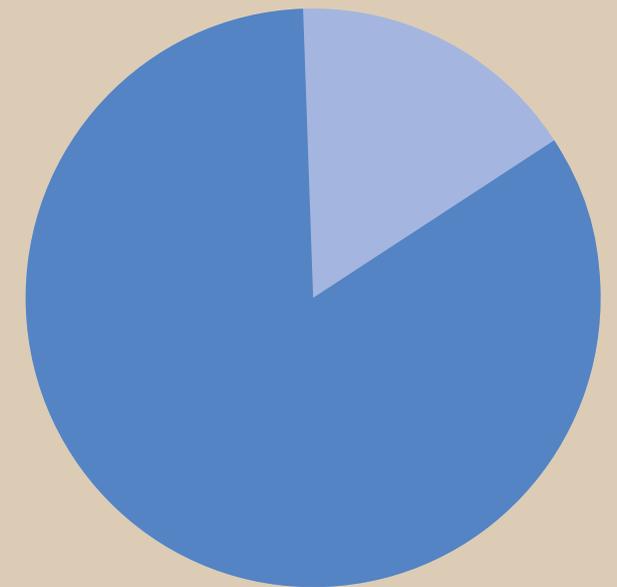
10 sites en Suisse romande

- Filière Jeunes
- Filière Adultes

Intégration Assurés jeunes et adultes

79.9%

des assurés jeunes et adultes ayant quitté l'Orif en 2015 étaient toujours intégrés dans l'économie fin 2017, dont 75.3% dans le premier marché du travail.*



2206
personnes ont
bénéficié de
nos prestations

Rente Assurés jeunes et adultes

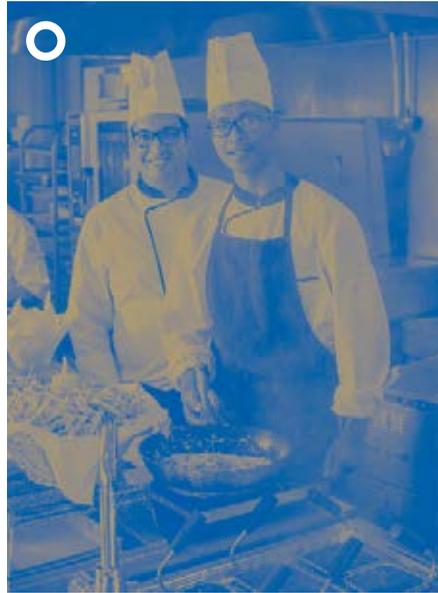
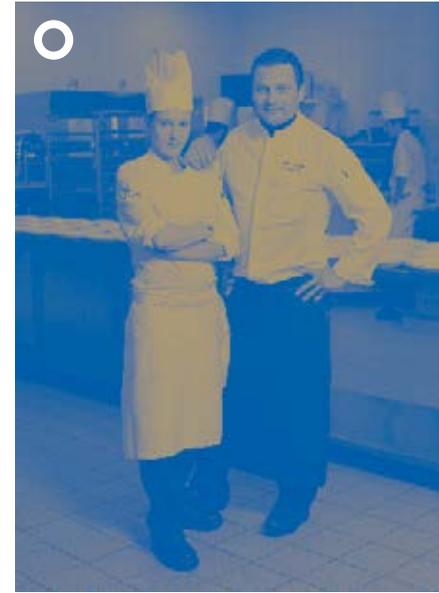
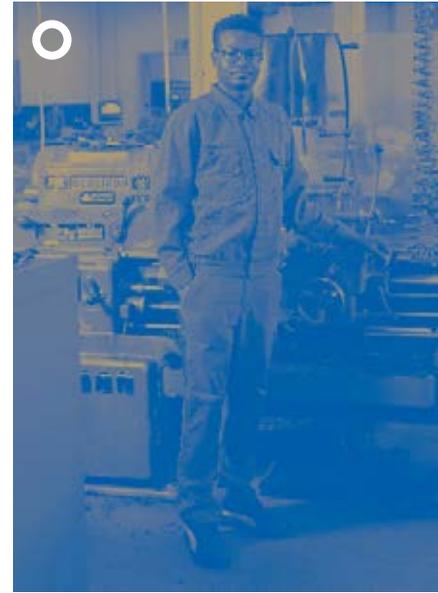
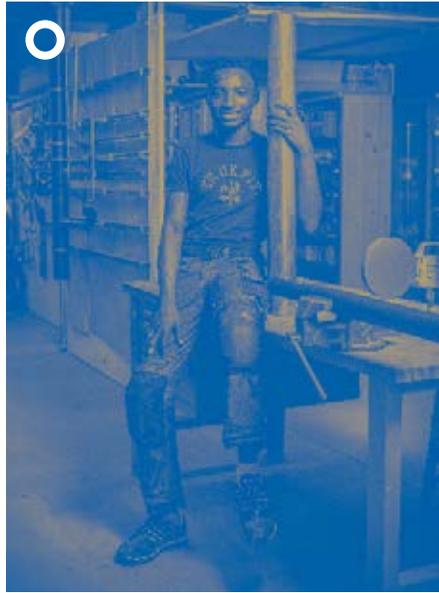
93.4% des assurés intégrés dans l'économie étaient sans rente ou avec une rente partielle fin 2017.*

Détails des rentes:	Rente entière	1/2 rente	
Sans rente	6.60 %	8.50 %	
	1/4 rente	3/4 rente	
	77.40 %	7.50 %	0.00 %

Ils nous ont mandaté :

- Offices de l'assurance invalidité
- Services d'aide sociale
- Offices régionaux de placement

461
collaboratrices
et collaborateurs
composent l'Orif





Si la mission première de l'Orif est de proposer des formations professionnelles à des personnes atteintes dans leur santé, la finalité de notre mission se concentre sur l'intégration de nos bénéficiaires dans le premier marché de l'emploi.

Dans cette logique, le Service Intégration existe à l'Orif en tant que tel depuis 1995. Il se nommait alors « Service de suite », puis « Service Intégration Socio Professionnel » et aujourd'hui « Service Intégration », clarifiant ainsi son rôle auprès des employeurs et de nos mandants.

Avec l'important développement de nos structures de formation en Suisse romande, le Service Intégration (SI) a pris une position transverse dans l'organisation interne de l'Orif afin d'assurer un meilleur suivi de nos bénéficiaires, qui peuvent parfois être amenés à passer d'un site Orif à un autre durant leur cursus.

Des synergies entre nos sites de formation et nos conseillers/ères du SI ont aussi été développées, permettant de mieux répondre aux attentes et besoins de nos mandants et de développer de nouvelles prestations en ligne avec notre volonté d'innovation.

Sur le terrain, les conseillers/ères du SI doivent assurer la transition entre la formation et le marché du travail. Dans ce sens, le Service Intégration prospecte le marché de l'emploi et développe le réseau de partenaires économiques.

La recherche de stages, de places d'apprentissage et d'emplois fixes et, en cas de besoin, un suivi et une assistance sur les plans professionnel et social font partie des objectifs du service. Ces tâches sont réalisées en collaboration étroite avec les formateurs, les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux de nos 10 sites Orif.

Etape importante du dispositif d'intégration, le stage en entreprise joue un rôle clé pour nos bénéficiaires qui peuvent ainsi vivre une immersion professionnelle concrète. Il peut durer de quelques jours à plusieurs mois, avec tout ce que cela implique au niveau de la collaboration en équipe et de la responsabilisation individuelle. Cette insertion progressive en entreprise a aussi l'avantage de permettre aux patrons d'entreprise de faire tomber certains freins et de porter un regard objectif sur nos bénéficiaires.

Pour assurer ces prestations, l'Orif dispose d'un large réseau d'employeurs (plus de 2000 entreprises) en Suisse romande avec qui elle a tissé des liens de confiance et de partenariat sur la durée. Grâce à ses contacts privilégiés, l'équipe du SI, composée de 18 collaborateurs/trices, peut

proposer des solutions réalistes et réalisables à nos bénéficiaires en vue d'une intégration durable. Nous les remercions très sincèrement de leur investissement au quotidien.



Vincent Botet
Directeur Service Intégration

«Former, intégrer, ensemble.»

Comptes de résultat 2017

Comptes cumulés des sites Orif de : Aigle, COPAI, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Morges, Pomy, Renens, Sion, Vaulruz, Vernier, Yverdon et de l'Association.

	2017	2016
Recettes	62 548 167.66	63 567 282.62
Produits	62 548 167.66	63 567 282.62
Produits formation	58 064 415.57	59 165 844.69
Travaux de production	4 476 455.23	4 384 708.26
Produits financiers	7 296.86	6 200.07
Produits et charges inter-Orif	0.00	10 529.60
Charges	63 517 476.00	63 332 787.74
Charges du personnel	46 602 361.58	45 646 549.51
Charges d'exploitation	17 127 960.80	17 898 013.32
Immeuble	5 760 972.88	6 164 540.44
Administration DG	16 973.27	64 066.95
Frais de fonctionnement du site	2 037 712.85	2 158 945.89
Charges informatiques et téléphonie	1 157 809.48	1 109 433.0
Charges véhicules	359 812.15	399 631.04
Taxes, impôt, assurances, cotisations	601 604.43	566 963.40
Frais sections et assurés	3 882 442.08	4 217 824.03
Amortissements	2 962 755.37	2 879 910.54
Charges et produits financiers	347 878.27	336 698.00
Charges et produits exceptionnels	0.02	0.00
Charges et produits hors exploitation AI	-212 846.38	-211 775.09
Charges de l'association (hors exploit. AI)	-26 657.71	6 748.26
Produits de l'association (hors exploit. AI)	-186 188.67	-218 523.35
Provisions	63 711.66	36 253.19
Réserves et provisions	63 711.66	36 253.19
→ Résultat	-1 033 020.00	198 241.69

Bilan au 31 décembre 2017

	2017	2016
Actif		
Actif circulant		
Liquidités	3 950 231.34	5 346 880.43
Débiteurs AI	7 752 265.88	6 017 647.31
Autres créances à court terme	644 034.10	614 718.72
Actifs de régularisation	1 171 191.37	982 614.29
Total de l'actif circulant	13 517 722.69	12 961 860.75
Actif immobilisé		
Garanties de loyer	364 100.90	349 430.25
Agencement machines + véhic.	2 985 017.81	3 476 572.49
Immeubles	18 876 585.60	19 140 212.84
Total de l'actif immobilisé	22 225 704.31	22 966 215.58
→ Total de l'actif	35 743 427.00	35 928 076.33
Passif		
Capitaux étrangers		
Fournisseurs	2 229 826.00	3 025 137.80
Créanciers et créanciers divers	1 526 944.55	227 544.60
Banques	871 225.00	0.00
Hypothèque	307 896.00	288 769.00
Passifs de régularisation	906 193.51	902 495.80
Total capitaux étrangers à court terme	5 842 085.06	4 443 947.20
Hypothèques	15 065 934.35	15 662 600.15
Provisions	3 133 963.00	3 439 545.05
Total capitaux étrangers à long terme	18 199 897.35	19 102 145.20
Excédents reportés affectés AI	8 100 766.23	9 143 608.78
Total fonds affectés	8 100 766.23	9 143 608.78
Capitaux propres		
Vente Mont-d'or	2 764 714.54	2 764 714.54
Capital	826 141.27	760 396.97
Résultat de l'exercice en cours	9 822.55	2 032.64
Total capital au 31 décembre	3 600 678.36	3 527 144.15
→ Total du passif	35 743 427.00	35 928 076.33

Annexe aux comptes annuels 2017

1 Informations sur la société

L'Orif est une association privée, sans but lucratif, en sens des articles 60 et ss du Code Civil Suisse.

Fondée en 1948, son siège social se trouve en Suisse, à Aigle dans le canton de Vaud.

2 Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (articles 957 à 961d CO, nouveau droit comptable entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013). Les prestations effectuées ne sont facturées qu'une fois les décisions des offices AI intervenues. Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles respectent les instructions fixées dans les conditions générales émises par les offices AI.

3 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Postes du bilan

- Baisse de KCHF 2267 des liquidités expliquée principalement par l'augmentation des postes ouverts des débiteurs AI au 31 décembre de KCHF 1373 et autofinancement travaux désamiantage et déménagement section à Vernier KCHF 1000.
- Variation des provisions d'entretien des bâtiments à Sion, Pomy et Morges pour KCHF 303
- Poursuite des amortissements financiers aux banques pour KCHF 288
- Activation des transformations du bâtiment d'Aigle en location pour 120 KCHF avec amortissement de 4%.

- Activation des transformations du bâtiment de Vernier en propriété pour 760 KCHF avec amortissement de 4%.
- Stabilité du degré d'endettement qui se monte au 31.12.2017 à 30.1% contre 30.7% en 2016.
- Fin de la phase projet de 3,5 ans de l'Orif Yverdon (Eval Pro).

Comptes de résultat

- L'augmentation de KCHF 120 des travaux de production en lien avec les restaurants.
- Fin du projet de fusion avec PROF-in et arrêt des mandats de facturation IT et management de la DG.
- Poursuite du développement des clients hors AI avec KCHF 1023 en 2016 contre KCHF 1295 en 2017.
- Poursuite de l'augmentation de KCHF 76 des remboursements maladie/accidents des collaborateurs en 2017.

Provisions	31.12.2017	31.12.2016
Etat au 1 ^{er} janvier	3 439 545.05	2 919 560.85
Attribution/utilisation (-) nette des provisions Wilsdorf/Loro/CO ₂	-43 873.90	68 873.90
Attribution/utilisation (-) nette provision entretien bâtiments	-261 708.15	451 110.30
Etat au 31 décembre	3 133 963.00	3 439 545.05

Excédents reportés AI (Après affectation résultat de l'exercice)	31.12.2017	31.12.2016
Vaud		
Orif Morges	-61 274.55	282 004.02
Orif Pomy	1 689 675.08	1 617 244.80
Orif COPAI	234 214.26	605 090.38
Orif Renens	2 054 677.96	2 091 238.41
Orif Aigle	832 536.15	708 955.60
Fribourg		
Orif Vulruz	734 150.37	726 457.59
Valais		
Orif Sion	691 677.32	902 803.95
Genève		
Orif Vernier	232 615.97	249 590.00
Jura		
Orif Delémont	1 531 481.59	1 515 831.89
Neuchâtel		
Orif La-Chaux-de-Fonds	161 012.09	444 392.15
	8 100 766.24	9 143 608.79

Fonds propres	2017	2016
Etat au 1 ^{er} janvier	3 527 144.15	3 489 978.02
Affectation/utilisation (nette) des dons reçus	53 889.11	35 133.49
Résultat de l'exercice	9 822.55	2 032.64
Etat au 31 décembre	3 590 855.81	3 527 144.15
Etat au 31 décembre	3 590 855.81	3 527 144.15

Excédent/découvert (-) de l'exercice	2017	2016
Morges	-343 278.57	285 469.81
Pomy	72 430.28	45 618.86
Sion	-211 126.63	141 668.70
Copai	-370 876.12	-247 484.94
Vernier	-16 974.03	73 910.08
Delémont	15 649.70	38 149.88
Vaulruz	7 692.78	-23 594.24
Renens	-36 560.45	-146 320.35
La Chaux-de-Fonds	-283 380.06	-235 728.78
Aigle	123 580.55	264 520.03
Etat Vaud – Eval Pro	-357.32	0.00
Association	10 179.87	2 032.64
	-1 033 020.00	198 241.69

4 Nombre de collaborateurs	2017	2016
L'association compte plus de 250 collaborateurs/trices.		
5 Ventilation des dettes à long terme		
De un à cinq ans	8 849 934.58	9 425 570.98
Plus de cinq ans	6 216 000.00	6 237 029.18
	15 065 934.58	15 662 600.15
6 Honoraires versés à l'organe de révision		
Audit	33 291.00	25 947.00
Autres prestations de services	1 782.00	6 957.35
7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail		
Leasing véhicules	80 622.10	139 241.40
Baux à loyer	20 084 959.93	20 437 559.80
8 Dettes envers les institutions de prévoyance		
Caisse intercommunale des pensions	509 189.35	529 015.55
Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL)	275 719.10	55 814.35

9 Actifs mis en gage	2017	2016
a Immeuble Morges (VD)	3 454 129.13	3 695 922.93
Par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{er} rang, parité de rang, totalisant fr. 9 950 000.– ainsi que d'une cédule 2 ^e rang de fr. 400 000.–, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de fr. 4 855 484.35 au 31.12.2016 et fr. 4 791 926.55 au 31.12.2017.		
b Immeuble Pomy (VD)	1 616 269.60	2 054 268.40
Par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{er} rang, parité de rang, totalisant fr. 5 640 000.– ainsi que d'une cédule 2 ^e rang de fr. 1 300 000.–, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de fr. 2 363 656.55 au 31.12.2016 et fr. 2 341 474.55 au 31.12.2017.		
c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS)	2 537 504.10	3 747 038.10
Par la remise à la BCVs de 1 cédule 1 ^{er} rang de fr. 2 750 000.– en garantie du prêt hypothécaire BCVs n° 850.19.61 ouvert à raison de fr. 487 112.65 au 31.12.2014 et fr. 187 112.65 au 31.12.2015, du prêt hypothécaire BCVs n° 884.11.18 ouvert à raison de fr. 1 700 000.– au 31.12.2016 et fr. 1 650 000.– au 31.12.2017.		
Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de fr. 5 000 000.–, en 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs n° 150.25.02.		
d Halle d'exercice Conthey (VS)		
Par la remise à la BCVs d'une cédule 1 ^{er} rang de fr. 800 000.– en garantie du prêt hypothécaire n° 858.20.49 ouvert à raison de fr. 391 429.25 au 31.12.2016 et de fr. 374 429.25 au 31.12.2017.		
e Restaurant d'application Conthey (VS)	xxx	xxx
Travaux de rénovation 2007–2009	2 165 530.85	2 165 530.85
./. Fonds d'amortissement travaux de rénovation	-709 482.90	-660 115.05
./. OFAS, subventions sur travaux de rénovation	-931 334.00	-931 334.00
Valeur au bilan	524 713.95	574 081.80
Par la remise à la BCVs de 1 cédule 1 ^{er} rang de fr. 2 050 000.– en garantie du prêt hypothécaire n° E.0884.11.18 ouvert à raison de fr. 1 750 000.– au 31.12.2015 et de fr. 1 700 000.– au 31.12.2016.		
Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de fr. 5 000 000.–, en 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs n° 150.25.02.		
f Immeuble Vernier	9 897 780.00	9 604 760.00
Par la remise à la BCGe d'une cédule de fr. 6 760 000.– en garantie du prêt hypothécaire n° 5042.55.44 ouvert à raison de fr. 6 352 000.– au 31.12.2016 et de fr. 6 216 000.– au 31.12.2017.		
Fin de l'annexe		

Tableau des flux de trésorerie

	2017	2016
Résultat de l'exercice	-1 033 020.00	198 241.69
Amortissements/corrections de valeur sur les actifs immobilisés	2 962 755.37	2 879 910.54
Attribution provision pertes sur débiteurs	-	-18 000.00
Variation des provisions	-305 582.05	519 984.20
Variation des débiteurs AI	-1734 618.57	1 097 846.95
Variation des autres créances à court terme	-29 315.38	233 942.47
Variation des actifs de régularisation	-188 577.08	-15 103.73
Variation des créanciers et créanciers divers	423 126.70	-823 918.46
Variation des autres créanciers	-227 544.60	-585 406.10
Variation des passifs de régularisation	312 203.76	-124 762.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	179 428.15	3 362 735.56
Augmentation des garanties de loyer	-14 670.65	19 451.00
Investissements en agencements	-1 330 026.45	-2 154 926.74
Investissements en immeubles	-877 547.00	-91 240.89
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-2 222 244.10	-2 226 716.63
Variation des hypothèques	-288 769.80	-494 326.50
Dons (+) et utilisations (-) dons	63 711.66	35 133.49
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-225 058.14	-459 193.01
Variation nette de trésorerie	-2 267 874.09	676 825.92
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	5 346 880.43	4 670 054.57
Trésorerie nette au 31 décembre	3 079 006.34	5 346 880.43
Variation nette de trésorerie	-2 267 874.09	676 825.86

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
À l'Assemblée générale de

Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de l'Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 15 mai 2017.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 8 mai 2018

BDO SA

Bastien Forré
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Didier Bridy
Expert-réviseur agréé

Conseil de direction

Bureau du Conseil

Président
Serge Reichen
Administrateur de sociétés, Lausanne

Vice-présidente
Maia Wentland Forte
Professeur honoraire UNIL,
Partenaire be2be

Michel Produit
Administrateur délégué, Sion

Membres du Conseil

Erwin Fischer
Directeur du Service de la formation
professionnelle du canton de Genève

Benoît Fournier (jusqu'au 22.06.2017)
Avocat, Vice-président de la Ville de Sion

Jérôme Favez
Chef du service de l'Action sociale, Sion

Pierre Kaech
Orienteur professionnel, Marly

Dominique Lauener
Administrateur de
Novaday SA, Neuchâtel
Fondateur et Président de
LX Precision, Shanghai

Muriel Christe Marchand
Cheffe du service de l'Action sociale,
Delémont

D' Roland Moeri
Médecin, Crissier

Christophe Reymond
Directeur général du Centre Patronal,
Paudex

Nicolas Rufener
Secrétaire général de la Fédération genevoise
des métiers du bâtiment (FMB)

Membre consultatif

Dominique Rast
Directeur général, Orif

Direction générale

Membres de la direction générale

Dominique Rast
Directeur général

Eric Borgeaud
Directeur Filière Adultes

Damien Métrailler
Directeur Filière Jeunes

Jacques Nicolerat
Directeur Finances et Administration

Olivier Barraud
Directeur Ressources humaines

Responsables de service (par ordre alphabétique)

Nadine Bourqui
Resp. Administration et Salaires

Laurent Kobi
Resp. Communication

Stéphanie Krummenacher
Resp. Comptabilité et Administration

Bruce Prince
Resp. Système de management
intégré (mandat externe)

Eric Schaller
Directeur adjoint,
Resp. Service informatique

Sonja Scherb
Resp. Ressources humaines

Equipes de direction des sites de la Filière Adultes

Orif Aigle
Alphonse Alonso
Directeur

Christelle Détraz Jaquerod
Resp. du service administratif

Jean-Paul Métry
Resp. de l'équipe professionnelle

Svetlana Chiapolino
Resp. pédagogique

Orif COPAI
Antonio Romano
Directeur

Nicole Théraulaz
Resp. du service administratif

Jacques Randin
Resp. de l'équipe professionnelle

Orif Delémont
Mario Kucman
Directeur

Marie-Jeanne Cornu
Resp. du service administratif

André Merz
Resp. de l'équipe professionnelle

Fabrice Odiet
Resp. pédagogique

Orif La Chaux-de-Fonds
Roméo Radice
Directeur

Anne-Christine Bauer
Resp. du service administratif

Sabina Parata-Beutler
Resp. pédagogique

André Mazzarini
Resp. de l'équipe professionnelle

Orif Morges
Antonio Romano
Directeur

John Geiser
Directeur adjoint

Nicole Théraulaz
Resp. du service administratif

Antonio Di Pietrantonio
Resp. de l'équipe professionnelle

Jacques Randin
Resp. de l'équipe professionnelle

Felice Impala
Resp. de l'équipe sociale

Christine Membrez
Resp. pédagogique

Orif Pomy
Stéphane Francey
Directeur

Lucien Avanzino
Directeur adjoint

Corinne Baltar
Resp. du service administratif

Jean-François Martin
Resp. de l'équipe professionnelle

Sandrine Massonnet
Resp. pédagogique

Sara De Antoni
Resp. de l'équipe sociale

Orif Vaulruz
Alain Cuennet
Directeur

Mary-Laure Richoz
Resp. du service administratif

Emilia Lepori Andersen
Resp. de l'équipe professionnelle

Pierrette Thalmann
Resp. pédagogique

Equipes de direction des sites de la Filière Jeunes

Orif Renens
Alain Woodtli
Directeur

Bruno Castrovinci
Directeur adjoint

Chantal Albrecht
Resp. du service administratif

Truusje Winkel
Resp. pédagogique

Séverine Porchet
Resp. de l'équipe sociale

Orif Sion
Eric Morand
Directeur

Elia De Iaco
Directeur adjoint

Lucia Steiner
Assistante de direction

Gérard Thurre
Resp. de l'équipe professionnelle

Christophe Surdez
Resp. de l'équipe professionnelle

Pierre-André Rossier
Resp. pédagogique

Valérie Gaspoz
Resp. de l'équipe sociale

Michael Kindel
Resp. de l'équipe sociale

Orif Vernier
Michel Guignard
Directeur

Bruno Maillet
Directeur adjoint

Elodie Poirier
Resp. du service administratif

Luigi Crispoldi
Resp. de l'équipe professionnelle

Yann Forest-Dodelin
Resp. de l'équipe professionnelle

Marie-Eve Tejedor
Resp. pédagogique

Xavier Baricault
Resp. de l'équipe sociale

Orif Service Intégration
Vincent Botet
Directeur

Etat au 31 décembre 2017



Former, intégrer, ensemble